



Information réglementée

Paris, le 12 avril 2018

MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE 2018

Les actionnaires d'Edenred sont invités à participer à l'Assemblée Générale mixte qui se tiendra le 03 mai 2018 à 15h au Novotel Paris Est, 1 avenue de la République, 93170 Bagnole.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 26 mars 2018 et l'avis de convocation sera publié au BALO le 13 avril 2017.

Les documents prévus par le code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents prévus par les articles L. 225-115 et R.225-83 du code de commerce au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Tous les documents sont également disponibles sur le site internet d'Edenred rubrique Investisseurs / Actionnaires, directement en cliquant [ici](#)